



Fédération Luxembourgeoise des Quilleurs a.s.b.l.

52, rue Pierre Hamer L- 4737 Pétange - Tel.: (+352) 40 12 12 - Fax: (+352) 40 26 24

E-Mail: flq@pt.lu - Website: www.flq.lu

Fondée en 1961 - Affilié au C.O.S.L. - Affilié à la F.I.Q.- WTBA - WNBA - EBFU - NBN

Pétange, le 01.09.2020

Suite à la pandémie du Covid-19, la FLQ vous propose les mesures de précaution suivantes afin de réduire le risque d'infection.

Ces recommandations seront adaptées en fonction de l'évolution générale.

La FLQ tient à souligner, que les exploiters des pistes doivent respecter obligatoirement les règles sanitaires publiées par le ministère pour leur établissement.

A. Recommandations générales :

1. Avant chaque entraînement, le responsable (entraîneur, capitaine, ..) rappelle aux sportifs qu'ils doivent rester vigilants aux symptômes du COVID19. Il écarte du groupe tout sportif qui présente des symptômes et lui conseille de consulter un médecin.
2. La FLQ déconseille aux personnes vulnérables (voir définition de la vulnérabilité sur covid19.lu) la participation aux entraînements.
3. Désinfectez les mains à l'entrée à l'établissement et à la sortie. Le port du masque est obligatoire pour chaque sportif quand il n'est pas assis à table ou qu'il ne se trouve pas sur la piste avec une distance de 2 mètres des autres sportifs.
4. Fragmentez l'entraînement séparé de courtes pauses avec aération des locaux. Vous réduisez ainsi la quantité de gouttelettes et aérosols dans l'air ambiant. Une bonne aération durant l'entraînement devrait être garantie, ainsi qu'après toute séance une pause d'aération d'au moins d'une demi-heure est fortement recommandée.
5. Le nombre maximal par table est limité à 10 personnes.
6. Le port du masque est obligatoire pour les sportifs et tous les accompagnateurs (entraîneur, capitaine, ...) se déplaçant dans la salle.
7. Le capitaine ou l'entraîneur peut se rapprocher en portant le masque pour corriger l'athlète.
8. Les douches devraient rester fermées

B. En National :

1. Il est recommandé que le joueur se désinfecte les mains avant qu'il lance ses boules, et après son lancer.

2. Pendant l'exercice d'une activité sportive (compétition ou entraînement), le port du masque n'est pas obligatoire. (décision ministérielle du 29.8.2020)

All sportlech Aktivitéit vu federéierte Veräiner ouni Mask an ouni sech un di virgeschriwwen Distanz (Beispill am Tandem) ze halen, erlaabt, dëst souwuel fir Training, wéi och fir Kompetitioun.

Selbstverständlech muss den Deplacement vum Stull/Dësch zur Keelebunn (an eisem Fall) mat Mask bewältegt ginn.

Bei Fräizäitaktivitéite vu net federéierte Gesellschaften muss sech awer nach wie vor un di nach ëmmer bestoend Reglementer aus dem Secteur Horeca gehalen ginn.

Hei den Text en vue vun der Applikatioun vum Gesetzestext "

<http://www.legilux.lu/eli/etat/leg/loi/2020/07/17/a624/jo>

1. Tout l'équipement sportif, y inclus l'ordinateur, le tableau doit être désinfecté au début et à la fin de l'entraînement et du match.

C. En Sport et Classic :

1. La FLQ recommande, que les joueurs et équipes s'inscrivent à des heures fixes pour l'entraînement. Cela permet non seulement d'éviter de longs délais d'attente, mais aussi de permettre que les exigences sanitaires puissent être satisfaites car il n'y aura pas trop de monde dans la pièce.
2. Le partage d'effets personnels (serviette, éponge, ...) est à éviter. Chaque joueur est motivé d'apporter sa propre serviette ou éponge, dont il a besoin pour l'entraînement ou le match
3. Les joueurs devraient jouer avec leurs propres boules. Si le sportif n'en a pas, l'exploitant des pistes est invité à fournir à l'athlète DEUX boules désinfectées. Ces boules ne doivent être touchées que par le sportif lui-même pendant l'ensemble de l'entraînement. A la fin de l'entraînement le sportif désinfecte ces boules et les remet à l'exploiteur des pistes.
4. On recommande aux athlètes de lancer la boule un après l'autre pour éviter le contact à la reprise de boules. Il est conseillé que les couleurs des boules des athlètes sont différentes, afin d'éviter un partage du matériel.
5. Tout l'équipement sportif, y inclus l'ordinateur, le porte-serviette doit être désinfecté lors de chaque changement de piste et à la fin de l'entraînement par le sportif lui-même.
6. Si des accompagnateurs devraient intervenir en cas de problèmes techniques, il faut veiller à désinfecter le matériel avant et après chaque utilisation.